



Lancement d'une campagne pour mieux informer et prendre en charge les victimes de violences sexuelles en Fédération Wallonie-Bruxelles

Communiqué de presse – 16 novembre 2021

Une importante campagne de sensibilisation est lancée ce mardi par la Fédération Wallonie-Bruxelles à destination des adultes mais aussi des enfants et des jeunes victimes de violences sexuelles. L'objectif est de rappeler que les lignes d'écoutes et les tchat de « SOS VIOL » et « Maintenant j'en Parle » sont à leur disposition.

Des moyens financiers (28.000 euros) ont été débloqués par la ministre des Droits des femmes Bénédicte Linard et la ministre en charge des Maisons de Justice Valérie Glatigny pour soutenir cette campagne de sensibilisation, à l'approche de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre et dans une actualité marquée par diverses mobilisations et faits de violences envers les femmes.

La campagne qui démarre aujourd'hui se décline sous forme d'affiches et sur les réseaux sociaux et met en avant deux services actifs en matière d'écoute et de prise en charge des victimes de violences sexuelles soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles : SOS VIOL et Maintenant j'en parle.

L'asbl SOS VIOL est un service agréé et subventionné depuis 2018 comme service d'aide aux victimes, auxquelles elle fournit tant une aide sociale que psychologique. Le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a débloqué 50.000 euros supplémentaires en 2021 sous l'impulsion des ministres Linard et Glatigny afin de renforcer et élargir les plages horaires de la ligne d'écoute gratuite d'une part et, d'autre part, lancer un service de tchat.

« Maintenant j'en parle.be » est un service de tchat dédié avant tout aux enfants et aux jeunes victimes de violences sexuelles. Les derniers chiffres de SOS VIOL montrent effet qu'une majorité des appels sont réalisés par des victimes qui étaient mineures au moment des faits (53%). Il était donc nécessaire de visibiliser ce service de tchat mis à disposition des enfants et des jeunes pour qu'ils puissent se confier à des professionnels.

« La lutte contre les violences faites aux femmes constitue une priorité du plan d'action Droits des femmes en Fédération Wallonie-Bruxelles. Trop régulièrement, *l'actualité nous rappelle que les viols et les agressions sexuelles sont encore une réalité pour un trop grand nombre de femmes et de jeunes filles. L'asbl SOS VIOL et le service « Maintenant j'en parle » sont des maillons essentiels de la prise en charge des victimes de violences sexuelles, de viols et d'incestes. La libération de la parole est une étape essentielle de la reconstruction, et il est essentiel de renforcer l'accompagnement des victimes »*, indique Bénédicte LINARD, ministre des droits des femmes en Fédération Wallonie.

La Ministre en charge des Maisons de Justice, Valérie GLATIGNY : « *Le travail de première ligne des acteurs de terrain est indispensable pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles. On sait en effet combien il est difficile pour ces victimes de franchir le pas et de parler de leur agression.*

Tant l'ASBL « SOS Viol » que « Maintenant j'en parle » ont développé des canaux de communication qui facilitent cette première prise de contact. Les victimes peuvent échanger gratuitement en ligne de façon anonyme et sans devoir discuter de vive voix ou en face à face avec un professionnel. Je tiens enfin à remercier l'ensemble des acteurs de terrain pour leur engagement quotidien aux côtés des victimes malgré le contexte sanitaire que nous connaissons. »

Informations complémentaires à destination des rédactions :

En 2020, SOS viol a enregistré 2.277 appels :

- 89% des appelantes sont des femmes ;
- Dans 31% des cas ce n'est pas la victime elle-même qui appelle mais l'entourage familial et relationnel ;
- Dans 54% des cas, la victime était mineure au moment des faits ;
- 53% des faits rapportés sont un viol, 17% sont des cas d'inceste ;
- Dans 35% des cas l'auteur est une connaissance de la victime, dans 21% des cas, il fait partie de la famille de la victime ;
- 34% des appels donnent lieu à une proposition de consultation au sein de SOS VIOL.

Horaires et contacts des services :

- **SOS VIOL :**

Le *tchat* est disponible les lundi et vendredi de 17h à 21h et le mercredi de 14h à 18h

La permanence téléphonique (0800 98 100) est disponible du lundi au vendredi de 8h à 18h et 24h/24 7j/7 par email : info@sosviol.be.

- **Maintenant J'en parle (<https://www.maintenantjenparle.be/>) :**

Le *tchat* est accessible :

Lundi de 18h00 à 21h30

Mardi de 18h00 à 21h00

Mercredi de 18h00 à 21h00

Jeudi de 18h00 à 21h00

Vendredi de 18h00 à 21h00

24h24/7j7 via le formulaire de contact sur la page d'accueil.

Lauriane Douchamps

Porte-parole et responsable de la communication

Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard

Vice-Présidente du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes.

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles